

# APPEL A CANDIDATURES

<p><b>Destinataires :</b> Membres du Conseil d'administration, Licenciés ou non licenciés (pour certaines commissions statutaires) Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A.</p> <p><b>Date limite de candidature :</b> 09/01/2025 <b>Date de constitution des commissions nationales et groupes de travail :</b> 16/02/2025</p>	<p><b>Objet :</b> La fédération française de tir à l'arc, dans un souci d'associer les forces vives du réseau fédéral invite ses dirigeants, encadrants, arbitres et licenciés à postuler dans les différentes commissions nationales ou groupes de travail qui ont été constitués à l'occasion du Conseil d'administration du 8 décembre 2024.</p> <p><b>Limite de candidature :</b> être licencié (sauf pour les commissions disciplinaires, le comité éthique et déontologie, la CSOEV). Chaque candidat pourra postuler pour au plus trois commissions/groupe de travail.</p>
--	---

## Sommaire

1.	PREAMBULE .....	<b>2</b>
2.	DONNES PERSONNELLES .....	<b>2</b>
3.	LES COMMISSIONS STATUTAIRES.....	<b>2</b>
3.1	La commissions de surveillance des opérations électorales et de votes (CSOEV) .....	2
3.2	La commission nationale disciplinaire de première instance .....	3
3.3	La commission nationale disciplinaire d'appel .....	3
3.5	Le Comité éthique et déontologique .....	4
3.6	La commission médicale .....	4
3.7	La commission nationale d'arbitrage (CNA) .....	5
4.	LES COMMISSIONS NATIONALES ET GROUPES DE DE TRAVAIL DANS LE PÔLE JEUNES .....	<b>5</b>
4.1.	Conseil national des jeunes.....	5
4.2	Commission sport scolaire/universitaire .....	5
4.3	Groupe de travail développement des Jeunes sur les disciplines de parcours .....	6
5.	LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL REGROUPES DANS LE POLE SERVICE AUX CLUBS, TERRITOIRES ET BENEVOLATS .....	<b>6</b>
5.1	Commission valeurs et traditions.....	6
5.2	Commission communication fédérale .....	6
5.3	Commission structuration & labellisation.....	7
5.4	Commission Equipements pour le tir à l'arc.....	7
5.5	Commission valorisation du bénévole.....	7
5.6	Commission sport-santé .....	8
5.7	Commission PSF.....	8
5.8	Groupe de travail développement du Run Archery .....	8
5.9	Groupe de travail développement du Para-tir à l'arc .....	9
6.	LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL REGROUPES DANS UN POLE FORMATION/EMPLOI .....	<b>9</b>
6.1	Commission emploi.....	9
6.2	Commission formation.....	9
6.3	Groupe de travail formation des bénévoles .....	10
6.4	Groupe de travail formations professionnelles .....	10
6.5	Groupe de travail formation des arbitres.....	10
7.	LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL DANS LE POLE VIE SPORTIVE .....	<b>10</b>
7.1	Commission sportive.....	10
7.2	Groupe de travail offres sportives .....	11
7.3	Groupe de travail organisation France parcours par équipe .....	11
7.4	Commission gestion des résultats .....	11
7.5	Commission organisation des compétitions nationales .....	12
7.6	Commission des classificateurs .....	12
8.	LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL RATTACHES AU POLE STRATEGIE ET INTERNATIONAL .....	<b>12</b>
8.1	Groupe de travail médias.....	12

8.2	Groupe de travail Marketing, partenariats & mécénat .....	12
8.3	Commission relations internationales & outre-mer .....	13
8.4	Commission harmonisation et relecture des règlements.....	13
8.5	Groupe de travail prévention des violences .....	13

## 1. PREAMBULE

Pour constituer l'intégralité des commissions et groupes de travail de la fédération pour la période 2025/2028, la FFTA lance un appel à candidature auprès du réseau fédéral. Le présent document vient présenter succinctement un exposé de la mission et du rôle de chaque commission et groupe de travail.

L'étude de la composition des commissions nationales (statutaires ou non) se fera par le bureau exécutif sur proposition des Présidents des commissions et groupes de travail (lorsqu'ils sont déjà désignés).

La composition des commissions sera validée à l'occasion du prochain Conseil d'administration de la FFTA qui se déroulera le weekend des 15/16 février 2025.

Pour toutes questions sur ces commissions, leur rôle et leur fonctionnement vous pouvez adresser un courriel à [b.ravier@ffta.fr](mailto:b.ravier@ffta.fr).

## 2. DONNES PERSONNELLES

Des données personnelles sont collectées dans le formulaire de candidature établi par la FFTA conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17 modifiée. Ces données sont nécessaires à la gestion du processus de candidature.

Ces données feront l'objet d'un traitement informatique par la FFTA, responsable du traitement. Ce traitement est destiné à recueillir et à traiter votre demande de candidature dans les différentes commissions nationales ou groupes de travail. Les données recueillies seront conservées jusqu'à la composition des commissions et groupes de travail. Pour les personnes qui s'investissent dans des commissions, ces données personnelles serviront notamment à créer une licence fédérale.

Vous bénéficiez, concernant vos données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modifications de vos données en cas d'informations incorrectes, du droit à la limitation du traitement ainsi que du droit à la portabilité. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé à FFTA – Service juridique – 12 places Georges Pompidou – 93160 Noisy-le-Grand, ou par courriel à [support-informatique@ffta.fr](mailto:support-informatique@ffta.fr). Vous bénéficiez également du droit de faire une réclamation auprès de la CNIL.

## 3. LES COMMISSIONS STATUTAIRES

Les commissions nationales statutaires sont placées sous la supervision de Madame Evelyne GLAIZE.

### 3.1 La commissions de surveillance des opérations électorales et de votes (CSOEV)

Président(e) :	A déterminer
Mission :	<p>Cette commission est chargée de contrôler la régularité des opérations électorales et de vote.</p> <p>Dans ce cadre, elle a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La compétence pour veiller, lors des opérations de vote relatives à l'élection du Président et des instances dirigeantes (y compris les représentants des licenciés ayant des qualités particulières), ainsi que dans le cadre de tout vote intervenant lors des Assemblées générales, au respect des dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur ;</li> <li>○ La compétence pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;</li> <li>○ La possibilité de procéder à tous contrôles et vérifications utiles ;</li> <li>○ La possibilité d'avoir accès à tout moment aux bureaux de vote, leur adresser tous conseils et former à leur intention</li> </ul>

	<p>toute observation susceptible de les rappeler au respect des dispositions statutaires et de se faire présenter tout document nécessaire à l'exercice de ses missions ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La possibilité, en cas de constatation d'une irrégularité, d'exiger l'inscription d'observations au procès-verbal, soit avant la proclamation des résultats, soit après cette proclamation.</li> </ul>
Composition :	5 membres minimum
Qualités requises :	Indépendance et application de la réglementation fédérale
Incompatibilités :	Postulants non-candidats directement impliqués dans le processus des élections fédérales ou de ses organes déconcentrés ou dans la désignation des délégués de l'Assemblée générale (ni candidat, ni délégué, ni Président d'association membre).
Modalités et fréquence des réunions	Présence aux Assemblées générales (au moins le Président de la CSOEV)

### 3.2 La commission nationale disciplinaire de première instance

Président(e) :	A déterminer
Mission :	<p>Le rôle de la Commission de discipline est de prendre des décisions sur les affaires disciplinaires en application du Règlement disciplinaire de la FFTA.</p> <p>Elle est compétente pour prononcer des sanctions à raison des faits contraires aux règles posées par les statuts et règlements de la Fédération, de ses organes déconcentrés, et commis par une personne physique ou morale visés à l'article 2 du règlement disciplinaire à la date de commission des faits, ou encore sanctionner tout manquement à la déontologie, à l'esprit du sport et à son éthique.</p>
Composition :	5 membres minimum
Qualités requises :	Compétences d'ordre juridique ou en matière d'éthique et de déontologie sportives.
Incompatibilités :	<p>Ne peut pas candidater la personne ayant, au sein de la FFTA ou de l'un de ses organes déconcentrés, la qualité suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Président ;</li> <li>○ Membre d'une instance dirigeante ;</li> <li>○ Toute personne ayant un lien contractuel autre que celui résultant de la licence.</li> </ul>
Modalités et fréquence des réunions	5 à 10 dossiers par an
Relations transversales	Direction administrative

### 3.3 La commission nationale disciplinaire d'appel

Président(e) :	A déterminer
Mission :	<p>L'organe disciplinaire d'appel statue en dernier ressort. Il se prononce au vu du dossier de première instance et des productions d'appel, dans le respect du principe du contradictoire.</p> <p>Elle est compétente pour prononcer des sanctions à raison des faits contraires aux règles posées par les statuts et règlements de la Fédération, de ses organes déconcentrés, et commis par une personne physique ou morale en une des qualités mentionnées à l'article 2 du Règlement disciplinaire de la FFTA à la date de commission des faits, ou encore sanctionner tout manquement à la déontologie, à l'esprit du sport et à son éthique.</p>
Composition :	5 membres minimum

Qualités requises :	Compétences d'ordre juridique ou en matière d'éthique et de déontologie sportives.
Incompatibilités :	Ne peut pas candidater la personne ayant, au sein de la FFTA ou de l'un de ses organes déconcentrés, la qualité suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Président ;</li> <li>○ Membre d'une instance dirigeante ;</li> </ul> Toute personne ayant un lien contractuel autre que celui résultant de la licence.
Modalités et fréquence des réunions	5 à 10 dossiers par an

### 3.4 Le Comité éthique et déontologique

Président(e) :	A déterminer
Mission :	Le comité d'éthique a pour mission de veiller au respect et à l'application de la charte éthique et déontologique de la FFTA. Il est doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant et habilité, le cas échéant, à saisir les organes disciplinaires compétents de la FFTA. Le comité d'éthique doit étudier et porter avis et recommandations sur les dossiers particuliers pour lesquels il a été officiellement saisi. Il peut proposer des évolutions et modifications de la Charte éthique et déontologique. Le comité d'éthique veille au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts qu'elle définit.
Composition :	5 membres
Qualités requises :	Indépendance, capacité à analyser juridiquement les situations
Incompatibilités :	Les membres du Conseil d'administration de la FFTA ne peuvent pas postuler ; Toute personne ayant un lien contractuel autre que celui résultant de la licence.
Modalités et fréquence des réunions	Sur saisine
Relations transversales	Commissions disciplinaires

### 3.5 La commission médicale

Président(e)	Alain TAGLANG
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurer l'organisation de la surveillance médicale réglementaire des sportifs de haut niveau et inscrits dans le projet de performance fédérale.</li> <li>○ Définir les modalités de délivrance du certificat de non contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales.</li> <li>○ Définir et mettre en œuvre la politique et la réglementation sanitaire fédérale à destination de l'ensemble des licenciés ainsi qu'organiser la médecine fédérale.</li> <li>○ Emettre des avis, faire des propositions et participer à la réflexion sur tout sujet à caractère médical dont elle se saisira ou qui lui sera soumis par les instances fédérales nationales, régionales et locales,</li> </ul>
Composition	8 membres dont le médecin élu au sein de l'instance dirigeante, le médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire, le médecin des Equipes de France et le kinésithérapeute fédéral national sont membres de droit de la commission médicale.
Qualités requises	Médecins ou Kinésithérapeutes, Docteurs en médecine ou titulaires d'un diplôme d'Etat, reconnus compétents dans la discipline sportive.
Incompatibilités	-
Modalités et fréquence des réunions	3 réunions annuelles – Présentiel au siège de la FFTA

Relations transversales	Commission sportive, Direction technique nationale, Direction administrative
-------------------------	--

### 3.6 La commission nationale d'arbitrage (CNA)

Président(e) :	Virginie VENTROUX
Mission	Cette commission est chargée : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de veiller à l'intégration et au suivi des modifications des règles internationales,</li> <li>○ de suivre l'activité des arbitres,</li> <li>○ d'élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie,</li> <li>○ de proposer les conditions dans lesquelles sont assurés la formation et le perfectionnement des arbitres des disciplines pratiquées par la fédération,</li> <li>○ de veiller à la promotion des activités d'arbitrage auprès des licenciés, y compris des jeunes licenciés de la FFTA</li> <li>○ d'organiser les examens d'arbitres en lien avec le service formation</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	Être arbitre fédéral
Incompatibilités	Ne pas avoir fait 'objet de sanctions disciplinaires
Modalités et fréquence des réunions	3 à 4 réunions annuelles (présentiel & mixte)
Relations transversales	Commission formation, Commission sportive, Commission harmonisation et relecture des règlements

## 4. LES COMMISSIONS NATIONALES ET GROUPES DE DE TRAVAIL DANS LE PÔLE JEUNES

Ce pôle est placé sous la responsabilité de Madame Harmony BOUVIER. Il a pour objectif de concentrer tous les projets autour de la massification et de la fidélisation des jeunes dans le tir à l'arc.

### 4.1. Conseil national des jeunes

Président(e) :	A déterminer
Mission	Le rôle du CNJ est de devenir un relai d'opinions de la jeunesse du tir à l'arc. Le Conseil participe à identifier les besoins et les domaines d'attention de la jeunesse de la fédération. Il a capacité à proposer des projets aux instances fédérales permettant d'engager la jeunesse autour d'une ou plusieurs thématiques en lien avec la pratique fédérale à vocation sportive, solidaire ou novatrice. Les membres de ce conseil bénéficieront d'un accompagnement spécifique pendant leur mandat pour les acculturer progressivement aux enjeux fédéraux, au bénévolat et à la conduite de projets.
Composition	9 jeunes
Qualités requises	Avoir entre 16 et 25 ans (la place dans la commission est acquise pendant toute la durée de l'olympiade même si l'âge maximum est dépassé),
Incompatibilités	La condition de l'âge
Modalités et fréquence des réunions	A déterminer
Relations transversales	Commission formation, GR offres de pratiques sportives, GR Jeunes en parcours

### 4.2 Commission sport scolaire/universitaire

Président(e) :	Carole FERRIOU
----------------	----------------

Mission	La commission s'attachera au développement de projets dans les sphères suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etablir un plan de soutien au développement des sections sportives</li> <li>○ Investir les commissions mixtes paritaires</li> <li>○ Faciliter la formation des enseignants à la pratique du tir à l'arc</li> <li>○ Favoriser le développement des recherches scientifiques sur la discipline du tir à l'arc en lien avec les universités et les grandes écoles</li> <li>○ Renforcer les liens avec la filière STAPS</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	Licenciés évoluant dans le milieu scolaire/universitaire ou ayant une réussite dans la collaboration avec un établissement scolaire ou universitaire
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 réunions annuelles (présentiel et visioconférence)
Relations transversales	Pôle Jeunes, CNA, Pôle formation

#### 4.3 Groupe de travail développement des Jeunes sur les disciplines de parcours

Président(e) :	Monique SALAUN-LE BAUT
Mission	Le groupe de travail a pour objectif de présenter un plan de développement visant à promouvoir les disciplines de parcours auprès du public jeunes de la fédération. Il a vocation à ne pas perdurer dans le temps et à présenter une feuille de route au Conseil d'administration.
Composition	8 membres
Qualités requises	Compétences en développement de projet, capacité à être novateur
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	Groupe de travail à durée déterminée
Relations transversales	Pôle jeunes, commission structuration & labellisation, GR offres sportives

## 5. LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL REGROUPES DANS LE POLE SERVICE AUX CLUBS, TERRITOIRES ET BENEVOLATS

Ce pôle est placé sous la responsabilité de Madame Edwige ROLAND.

#### 5.1 Commission valeurs et traditions

Président(e) :	Thierry DEFRANCE
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Inventaire, sauvegarde et promotion du patrimoine</li> <li>○ Promotion des fêtes et tirs issus de l'histoire (tir du ROY, tir beursault, bouquet provincial, St Sébastien)</li> <li>○ Promotion des valeurs associées à la pratique du tir à l'arc</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions (visioconférence/présentiel)
Relations transversales	Commission communication fédérale, commission sportive commission organisation des compétitions nationales

#### 5.2 Commission communication fédérale

Président(e) :	Laurent BOISSADY
----------------	------------------

# APPEL A CANDIDATURES

Mission	La commission a pour objectif d'identifier de nouveaux contenus de communication permettant de se rapprocher des clubs. Elle participe également aux réflexions autour des campagnes nationales et à l'image fédérale.
Composition	8 membres
Qualités requises	Licenciés avec des parcours professionnels dans le secteur de la communication ou de l'audiovisuel
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (visioconférence/présentiel)
Relations transversales	GR médias, GR marketing, Pôle stratégie

## 5.3 Commission structuration & labellisation

Président(e) :	Evelyne GLAIZE
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définir les démarches d'aides à la structuration des clubs et instances déconcentrées</li> <li>○ Définir les objectifs de la labellisation fédérales et les outils associés</li> <li>○ Identifier les politiques de développement à conduire</li> <li>○ Effectuer une veille des projets de développement dans les autres fédérations sportives</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel/visioconférence)
Relations transversales	PSF, Formation, GR Offre Sportive

## 5.4 Commission Equipements pour le tir à l'arc

Président(e) :	Evelyne GLAIZE
Mission	La commission Equipements pour le tir à l'arc est chargée de présenter un plan de soutien à la construction d'équipements pour le tir à l'arc et d'en suivre son application.
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	2 à 3 réunions annuelles (présentiel ou visioconférence)
Relations transversales	Commission structuration & labellisation, pôle stratégie

## 5.5 Commission valorisation du bénévolat

Président(e) :	Bernard VERA
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place de la campagne du bénévolat et étude des dossiers</li> <li>○ Consultation sur les médailles Grand Or</li> <li>○ Réflexion visant à promouvoir et à améliorer les dispositifs de valorisation du bénévolat au sein de la FFTA</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	2 à 3 réunions annuelles (présentiel ou visioconférence)

Relations transversales	Président de la FFTA, Direction administrative, CNJ
-------------------------	---

## 5.6 Commission sport-santé

Président(e) :	Alain TAGLANG
Mission	Contribuer à lutter contre les effets de la sédentarité en s'appuyant ou en apportant des compléments : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au tir à l'arc sur ordonnance</li> <li>○ A la formation sport santé</li> </ul> La commission pourra explorer tout le champ d'intervention visant à améliorer la santé des pratiquantes et pratiquants.
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	2 à 3 réunions annuelles (présentiel ou visioconférence)
Relations transversales	Commission formation, Commission structuration & labellisation, commission médicale

## 5.7 Commission PSF

Président(e) :	Edwige ROLAND
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fixer les axes stratégiques de la note de cadrage de la campagne PSF</li> <li>○ Valider et/ou arbitrer les propositions de subventions de la campagne</li> <li>○ Faire le lien avec le référent ANS</li> </ul>
Composition	Commission composée de 8 membres dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un représentant des territoires ultra-marins</li> <li>○ le ou la Président.e de la commission d'éthique</li> <li>○ le ou la Présidente de la Commission Structuration et Labellisation</li> <li>○ une représentation territoriale devra être assurée (fédération comité régional, comité départemental, club)</li> </ul>
Qualités requises	Maitrise des enjeux fédéraux dans une déclinaison territoriale, expertise dans les dossiers de subvention ;
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	Deux réunions annuelles (présentiel)
Relations transversales	Commission structuration & labellisation

## 5.8 Groupe de travail développement du Run Archery

Président(e) :	Xavier MOURONVALLE
Mission	Le groupe de travail a pour objectif d'établir un plan de développement de la pratique du Run Archery : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au sein des clubs affiliés</li> <li>○ Après d'un public jeune licenciés ou non</li> <li>○ Au sein des fédérations scolaires et universitaire</li> <li>○ Après du monde de la course à pied</li> </ul> Il veille également aux évolutions réglementaires nécessaires à l'adaptation de la discipline.
Composition	8 membres
Qualités requises	Etre impliqué dans le fonctionnement de la discipline en tant que dirigeant, organisateur ou arbitre.
Incompatibilités	

Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions par an (visioconférence/présentiel)
Relations transversales	Pôle jeunes, commissions scolaire/universitaire, commission sportive

## 5.9 Groupe de travail développement du Para-tir à l'arc

Président(e) :	Alain TAGLANG
Mission	Le groupe de travail a pour objectif de développer la pratique du para-tir à l'arc au sein des club affiliés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En proposant une promotion de l'activité auprès du public cible</li> <li>○ En renforçant les collaborations avec les établissements de santé</li> <li>○ En démocratisant la compréhension des enjeux autour de l'accueil de personnes en situation de handicap</li> <li>○ En collaborant avec le service formation pour améliorer le nombre d'encadrants sensibilisés et formés</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 réunions annuelles (présentiel et visioconférence)
Relations transversales	Commission structuration labellisation, commission PSF, commission équipements Commission Formation

## 6. LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL REGROUPES DANS UN POLE FORMATION/EMPLOI

### 6.1 Commission emploi

Président(e) :	Evelyne GLAIZE
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Continuer à faire vivre le plan emploi et proposer toute modification sur ses objectifs en termes de cibles.</li> <li>○ Etudier également tous les dossiers qui lui sont soumis dans le cadre de l'organisation calendaire validée en bureau exécutif.</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	2 réunions annuelles
Relations transversales	Commission formation, commission structuration & labellisation. PSF

### 6.2 Commission formation

Président(e) :	Lionel TORRES
Mission	La commission formation a pour objectif de coordonner les groupes de travaux associés. Elle est force de proposition pour mettre en œuvre dans des contenus de formations les différents programmes et contenus fédéraux travaillés par les services, les commissions et groupes de travail. Elle veillera à harmoniser les processus entre les différents programmes de formation de toutes les filières fédérales. Elle pourra proposer toutes évolutions des filières de formation (entraîneur, dirigeant, arbitres) qui lui semblent nécessaires.
Composition	8 membres
Qualités requises	Appétence pour la formation (ingénierie de formation ; pédagogie)

Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou mixte)
Relations transversales	GR de travail rattachés à la formation, commission structuration & labellisation, Commission scolaire et universitaire, CNA

### 6.3 Groupe de travail formation des bénévoles

Président(e) :	Xavier MOURONVALLE
Mission	Le groupe de travail travaillera sur les offres de formation relatives aux filières d'encadrement et de dirigeants bénévoles
Composition	8 membres
Qualités requises	Ingénierie de formation, capacité à apporter une plus-value sur l'offre de formation à destination des encadrants sportifs, à structurer une offre pour la formation des dirigeants
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou mixte)
Relations transversales	Commission formation, CNJ, Commission Structuration et Labellisation

### 6.4 Groupe de travail formations professionnelles

Président(e) :	Lionel TORRES
Mission	Le groupe de travail a pour objectif de développer l'accès aux formations pro, d'étudier et de développer l'offre existante. Il devra se pencher aussi sur la formation continue inexistante pour le moment.
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou mixte)
Relations transversales	Commission formation

### 6.5 Groupe de travail formation des arbitres

Président(e) :	Dominique SALIOU
Mission	Le Groupe de travail formation des arbitres de la FFTA a pour mission de mettre en œuvre des programmes de formation pour les arbitres, assurant ainsi leur montée en compétences. Il veille à l'uniformité et à la qualité des formations
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou mixte)
Relations transversales	CNA, Commission formation

## 7. LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL DANS LE POLE VIE SPORTIVE

Ce pôle est placé sous la responsabilité de Monsieur Lionel ALLASIO.

### 7.1 Commission sportive

Président(e) :	Co-Présidence : Lionel ALLASIO – Monique SALAUN-LE BAUT
Mission	La Commission sportive de la FFTA a pour mission d'organiser, encadrer et réguler les compétitions nationales de tir à l'arc. Elle veille

	au respect des règlements, à la promotion des performances sportives et à l'évolution des pratiques compétitives. Elle travaille à la définition des quotas des championnats pour toutes les disciplines.
Composition	8 membres de droit Compte tenu du regroupement de toutes les disciplines au sein d'une même commission, des membres additionnels pourront être intégrés à la commission avec un rôle consultatif.
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	Toutes les instances en lien avec les opérations sportives

## 7.2 Groupe de travail offres sportives

Président(e) :	Lionel ALLASIO
Mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etudier et proposer tous projets d'évolution des règlements sportifs des différentes disciplines sportives avant la proposition au Conseil d'administration</li> <li>○ S'assurer de la cohérence de l'animation sportive sur l'ensemble du territoire, pour tous les pratiquants, quel que soit leur âge ou leur niveau de pratique</li> <li>○ Coordonner le calendrier sportif</li> <li>○ Proposer les quotas de qualifications sur les différents championnats</li> </ul>
Composition	8 membres
Qualités requises	Capacité à être novateur sur les offres sportives (compétitives ou non)
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	Commission organisation des compétitions nationales, commission structuration & labellisation, commission sportive

## 7.3 Groupe de travail organisation France parcours par équipe

Président(e) :	Monique SALAUN-LE BAUT
Mission	Proposer les adaptations réglementaires nécessaires pour les prochains championnats de France Parcours par équipe (Campagne et 3D)
Composition	5 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	2 à 3 réunions avec pour objectif une réalisation des travaux rapidement (fin du premier semestre 2025)
Relations transversales	Commission sportive

## 7.4 Commission gestion des résultats

Président(e) :	Clara PERNOT
Mission	Assurer avec les services de la fédération l'intégration des différents outils de gestion des résultats dans l'écosystème fédéral pour permettre aux structures de la fédération et des clubs de faire remonter les résultats dans les fichiers attendus.

Composition	8 membres
Qualités requises	Connaissance des règlements, connaissances informatiques
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	Commission sportive, commission formation

## 7.5 Commission organisation des compétitions nationales

Président(e) :	Geneviève FREUND
Mission	Accompagner les clubs et structures dans le dépôt des dossiers de candidatures. Mutualiser les outils à l'attention des clubs organisateurs et examiner l'opportunité de travailler sur les actions en marge des championnats susceptibles de promouvoir la discipline au niveau local.
Composition	8 membres
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles
Relations transversales	Commission sportive

## 7.6 Commission des classificateurs

Président(e) :	Hervé TOGGWILER
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurer la classification des para-archers.</li> <li>○ Mettre en place la formation de potentiels candidats classificateurs en lien avec le service formation.</li> </ul>
Composition	5 membres
Qualités requises	Membre du corps médical, suivre la formation des classificateurs
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	
Relations transversales	GR Développement du para-tir à l'arc, commission sportive, commission médicale, commission formation

## 8. LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL RATTACHES AU POLE STRATEGIE ET INTERNATIONAL

Ce pôle est placé sous la responsabilité de Monsieur Julien MEGRET.

### 8.1 Groupe de travail médias

Président(e) :	Carole FERRIOU
Mission	Etablir un plan d'action pour valoriser le tir à l'arc auprès des différents médias ;
Composition	8 membres
Qualités requises	Expérience appréciée en communication et dans le monde des médias
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	Commission communication fédérale

### 8.2 Groupe de travail Marketing, partenariats & mécénat

Président(e) :	Olivier GRILLAT
----------------	-----------------

Mission	Le Groupe de travail Marketing, partenariats & mécénat de la FFTA a pour mission de développer la visibilité de la fédération, renforcer son attractivité et diversifier ses ressources financières. Il travaille à établir la méthodologie et le plan d'action pour conclure de prochains partenariats stratégiques et convaincre des mécènes de soutenir la fédération.
Composition	8 membres
Qualités requises	Expérience professionnelle dans le marketing
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	Commission communication fédérale

### 8.3 Commission relations internationales & outre-mer

Président(e) :	Jean-Michel CLEROY
Mission	La Commission relations internationales & outre-mer de la FFTA a pour mission de développer les échanges avec les instances internationales de tir à l'arc et d'accompagner les territoires d'outre-mer dans leur pratique fédérale. Elle favorise la coopération, le rayonnement international et l'intégration des spécificités ultramarines Elle promeut les candidates et candidats dans les différentes instances internationales de notre sport
Composition	
Qualités requises	
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	

### 8.4 Commission harmonisation et relecture des règlements

Président(e) :	Ludovic CROCHARD
Mission	La commission a pour objectif de vérifier en amont de chaque conseil d'administration les motions d'ordre réglementaires qui seront soumises à l'instance. Elle vérifiera si les points proposés n'entrent pas en contradiction avec d'autres points à portée réglementaire et si entre chaque discipline le même verbatim est utilisé pour un même point de règlement. Elle s'assurera de la transposition dans les règlements des décisions votées.
Composition	8 membres
Qualités requises	Connaissances des règlements et de la pratique
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	Commission sportive, CNA, Secrétaires généraux, DTN & Direction administrative

### 8.5 Groupe de travail prévention des violences

Président(e) :	Edith STALTER
Mission	Le groupe de travail a pour objectif de travailler à un plan pluriannuel de prévention et de luttes contre les violences.
Composition	8 membres

# APPEL A CANDIDATURES

---

Qualités requises	Sensibilisation aux VSS
Incompatibilités	
Modalités et fréquence des réunions	3 à 5 réunions annuelles (présentiel et/ou visioconférence)
Relations transversales	Commission formation, commission structuration & labellisation, Commission médicale